

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Jean-Daniel Reynaud, François Eyraud, Catherine Paradeise et Jean Saglio (dir.), *Les systèmes de relations professionnelles*

par Reynald Bourque

*Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 47, n° 1, 1992, p. 154-157.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/050748ar>

DOI: 10.7202/050748ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

<p>RECENSIONS BOOK REVIEWS</p>
------------------------------------

**Les systèmes de relations professionnelles**, sous la direction de Jean-Daniel Reynaud, François Eyraud, Catherine Paradeise et Jean Saglio, Paris, Éditions du CNRS, 1990, 431 p. ISBN 2-222-04460-X

Cet ouvrage collectif est le fruit d'un colloque organisé à Paris en mai 1989 à l'initiative de Jean-Daniel Reynaud pour commémorer le trentième anniversaire de la publication par Dunlop de *Industrial Relations Systems*. Une trentaine d'universitaires de diverses disciplines, majoritairement d'origine française, ont répondu à l'appel du comité directeur les conviant à un examen critique de la théorie des relations industrielles proposée par Dunlop. En guise d'introduction, Jean-Daniel Reynaud rappelle les quatre thèmes de réflexion soumis aux participants par les organisateurs du colloque et qui structurent la présentation des textes réunis dans l'ouvrage. Le premier thème consacré à la dynamique des systèmes et l'approche historique aborde plus spécifiquement l'étude du changement des systèmes de relations industrielles. Le second thème concerne la constitution des acteurs collectifs; Reynaud entrevoit derrière leur unité apparente une diversification et une transformation des acteurs remettant en cause la cohérence du système de relations industrielles conçu par Dunlop. Le troisième thème renvoie aux relations entre les contextes, les règles et les acteurs; selon Reynaud, la vision dunlopienne d'une détermination des règles par les contextes est l'un des aspects les plus controversés de son modèle d'analyse systémique des relations industrielles. Le quatrième thème invite à une réflexion plus large sur la nature des systèmes de relations professionnelles, selon l'expression consacrée en France et reprise dans le titre de l'ouvrage; Reynaud se demande si l'instabilité et les liens d'interdépendance qui les caractérisent ne confinent pas à un usage souple et paradigmatique de la notion de système pour l'analyse des relations industrielles.

François Eyraud souligne dans son excellente présentation des six textes réunis sous le premier thème que l'ensemble de ces contributions contestent le point de vue de Dunlop à l'effet que les forces façonnant les règles professionnelles sont exogènes au système. La principale divergence avec la démarche dunlopienne tient selon lui à l'importance attribuée aux facteurs internes dans le fonctionnement du système et la production des règles. Ainsi, les textes de François Sellier et Ulrich Theiss traitant respectivement de l'évolution de la réglementation des salaires en France et de la gestion de l'emploi dans les aéroports parisiens insistent sur la relative autonomie des règles et leur capacité plus ou moins grande à s'adapter aux variations du contexte économique. Les analyses de François Eyraud inspirées de recherches qu'il a menées sur l'introduction de nouvelles technologies et les systèmes de classification et de Jean Bunel sur l'action syndicale et les relations professionnelles en Argentine mettent plutôt l'accent sur le rôle déterminant des acteurs dans la production et la gestion des règles professionnelles. Les articles

de Yves Delamotte sur l'évolution des accords d'entreprises britanniques et de Isabel da Costa présentant le débat actuel sur la théorie des relations industrielles aux États-Unis accordent une importance comparable aux règles et aux acteurs en tant qu'éléments essentiels de la dynamique des systèmes de relations industrielles.

Les cinq textes rassemblés autour du second thème sont beaucoup moins homogènes, comme le note d'ailleurs Catherine Paradeise qui en fait la présentation. Malgré la difficulté de mettre ensemble des textes très divers par leur méthodologie, leur niveau d'analyse et leur objet, elle décèle une perspective générale commune dans l'importance accordée à l'acteur collectif comme phénomène émergent, et dans la place faite à son indétermination historique. Les articles de Guy Groux et de Jonathan Zeitlin s'intéressent au processus historique de la construction des acteurs collectifs, l'un à partir de l'analyse de l'évolution du syndicalisme des cadres en France, l'autre en examinant les relations industrielles dans la construction mécanique en Grande-Bretagne de 1890 à 1939. Patrick Rozenblatt plaide en faveur d'une redéfinition de l'acteur collectif comme hiérarchie complexe non réductible à l'acteur institutionnel; de ce point de vue, l'émergence de nouveaux acteurs lui paraît conciliable avec la théorie dunlopienne. Le texte de Anni Borzeix et de Danièle Linhart se penche sur le rôle de la parole dans la constitution de l'identité des acteurs collectifs à travers l'analyse de quelques groupes d'expression issus des lois Auroux; tant par son objet que par sa méthode, cette contribution se situe en marge du débat théorique souhaité par les organisateurs du colloque. Cette remarque vaut également pour le texte de Jean Vincens qui tente d'expliquer le paradoxe de l'action collective à partir d'un modèle s'inspirant de la théorie des contrats implicites.

Le troisième thème présenté de façon fort instructive par Jean Saglio est alimenté par six contributions remettant en cause la subordination des systèmes de règles aux contraintes de l'environnement suggérée par l'analyse dunlopienne. Ainsi, l'article de David Marsden portant sur les systèmes d'apprentissage en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne met en évidence la centralité des règles négociées dans le fonctionnement des marchés du travail; la comparaison tend à démontrer que la dynamique interne des règles et les stratégies des acteurs influencent étroitement les modes d'acquisition et le contenu des qualifications imposées par le progrès technique. Jean-François Amadiou et Nicole Mercier s'intéressent pour leur part à l'impact du contexte politique sur le syndicalisme dans la fonction publique française; la participation des syndicats aux commissions chargées de la gestion des carrières des fonctionnaires dont le statut est fixé par voie législative offre un bon exemple d'interaction entre le contexte politique et le système de relations industrielles. L'article de Bernard Ganne sur les conditions du changement des systèmes locaux de relations professionnelles fait ressortir l'imbrication étroite de ceux-ci à l'économique et au politique. Le texte de Catherine Paradeise comparant l'évolution des relations industrielles dans la marine marchande en France et aux États-Unis montre l'importance des alliances et des compromis entre acteurs dans la construction de l'environnement réglementaire régissant le marché du travail et la profession. Récusant la méthode d'analyse dunlopienne, François Eymard Duvernay appréhende le contexte économique et le système de relations industrielles comme un ensemble complet dont l'équilibre repose sur la

congruence des règles de gestion du travail et d'échange des biens. L'article de Jean Saglio propose à travers une relecture de l'oeuvre de Dunlop un schéma d'analyse complexe, postulant l'interdépendance des contextes et leur interaction avec le système de relations industrielles; ce modèle est fécond pour expliquer le processus d'introduction de nouvelles technologies dans un secteur de la métallurgie, celles-ci s'avérant davantage un enjeu qu'une donnée échappant à l'emprise des acteurs.

Jean-Daniel Reynaud présente une synthèse des principales questions théoriques soulevées par les huit contributions se rapportant au quatrième thème. Le modèle de Dunlop repose selon lui sur certaines propositions théoriques solides: l'autonomie des systèmes de relations industrielles, leur fonction essentiellement régulatrice, la pluralité des sources, des niveaux et des systèmes de régulation. Les critiques des auteurs ayant contribué à cette dernière partie de l'ouvrage concernent d'autres aspects de la théorie dunlopienne. Le texte de Jean-François Amadiou veut montrer que la théorie des contrats implicites offre une explication cohérente de la régulation sociale fondée sur la primauté du contrat individuel et la rationalité des agents économiques. Robert Tchobanian analyse l'impact des négociations pour l'amélioration des conditions de travail sur le système français de relations industrielles, faisant apparaître de nouveaux acteurs dans l'organisation et la gestion du travail. L'article de Laurent Thévenot conteste les catégories d'analyse dunlopiennes de la régulation des marchés du travail en se référant à des recherches récentes sur les articulations de l'économique et du social. Michael Piore, Colin Crouch et Alain Touraine voient dans le système dunlopien une structure particulière correspondant à l'histoire sociale des États-Unis des années 1950 à 1970. Piore considère que les assises de ce système se sont effondrées et que le modèle de Dunlop ne correspond plus à la réalité des relations industrielles américaines caractérisées par de nouvelles politiques patronales hostiles au syndicalisme. Crouch estime que la diversité actuelle des systèmes nationaux de relations industrielles contredit les thèses de Dunlop sur les élites et la convergence des sociétés industrielles. Touraine croit que le rôle central attribué aux relations professionnelles dans les principaux pays industrialisés durant les trois décennies de keynésianisme triomphant de l'après-guerre a fait place à une nouvelle régulation soutenue par les forces du marché, entraînant le recul du mouvement ouvrier et l'émergence de nouveaux mouvements sociaux. L'article de Michel Crozier reproche à Dunlop sa vision fonctionnaliste d'un système défini à priori, à laquelle il oppose sa méthode d'analyse stratégique des systèmes d'action concrets magistralement exposée dans *L'acteur et le système*. La contribution de Jean-Daniel Reynaud souligne le rôle particulier de l'acteur étatique dans la régulation sociale, à la fois initiateur, arbitre et garant des règles professionnelles.

Le principal intérêt de cet ouvrage est d'offrir une collection originale de textes publiés en français abordant différents aspects de la théorie des relations industrielles. De plus, la volonté manifeste de la plupart des auteurs de lier les débats théoriques aux résultats de leurs recherches nous semble fructueuse sur le plan pédagogique. Il faut toutefois reconnaître que l'assemblage des textes manque parfois de consistance, certains articles s'éloignant des thèmes proposés par les organisateurs du colloque. On peut néanmoins conclure que malgré la diversité de leurs approches et de leurs objets de recherche, les

auteurs réunis dans cet ouvrage proposent une critique relativement cohérente de la théorie dunlopienne des relations industrielles. Il se dégage de l'ensemble de ces contributions l'idée maîtresse que l'évolution des règles professionnelles ne dépend pas principalement des variations affectant les structures technologiques, économiques ou politiques mais résulte d'interactions complexes entre l'environnement et les acteurs du système de relations industrielles. La qualité indéniable de la plupart de ces contributions atteste également que l'absence de programmes d'enseignement universitaires spécialisés dans le domaine des relations industrielles en France n'a pas empêché le développement de nombreux centres de recherche voués à l'avancement de cette discipline. C'est le cas notamment du Laboratoire de sociologie du travail et des relations professionnelles (LSTRP), du Conservatoire national des arts et métiers de Paris animé par Jean-Daniel Reynaud, du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) d'Aix-en-Provence fondé par François Sellier et du Groupe lyonnais de sociologie industrielle (GLYSI) dirigé par Philippe Bernoux, d'où proviennent quinze des vingt-sept articles publiés dans cet ouvrage.

**Reynald BOURQUE**

Université du Québec à Hull

**Robust Unionism. Innovations in the Labor Movement**, by Arthur B. Shostak, Ithaca, N.Y., ILR Press, 1991, 368 p., ISBN 0-87546-169-7 (alk paper) and ISBN 0-87546-170-0 (pbk: alk paper)

Arthur Shostak's new book swims against the tide of the contemporary literature on U.S. unionism. It does not dwell on the decline of American unions or the pessimistic predictions about the future of the labour movement. Rather, he probes below the battered exterior and discovers "robust" unionism and a basis for optimism. The result is an interesting and alternative perspective.

The book is organized into six broadly-defined topics. Part I deals with workplace issues, including substantive matters such as safety and health promotion at work (e.g., employee assistance plans and drug testing) and the development of workplace strategies. Part II is concerned with union organizing (e.g., new approaches and strategies for organizing the service sector, professionals and women) and union reorganizing (i.e., keeping members engaged in their union). In Parts III and IV, the focus is on the role of unions in community service (e.g., achieving low-cost medical services for victims of plant shutdowns and the effective use of retired unionists in community projects), public relations and politics. Part V explores new forms of worker involvement in business, including ESOP's, worker cooperatives, and the strategic use of pension funds, as well as union efforts to forge new and more effective alliances with community groups. In Part VI, Shostak considers the utility of strategic planning and union mergers for modernizing the labour movement. There also is an extensive directory at the back of the book which lists organizations which offer labour-related resources.